

Dépêche N°561112
Par Laure Delacloche
Paris, jeudi 11 mai 2017, 12:36:00

Décrochage scolaire : une enquête européenne pour améliorer les pratiques de prévention



Le projet européen Tita, lancé en mai 2014 pour une durée de trois ans, a pour objectif d'identifier les freins et les leviers en matière de travail collaboratif pour prévenir le décrochage et d'outiller les formateurs des professionnels impliqués dans les équipes pluri-catégorielles, indique à AEF le département Recherche et développement en innovation et en éducation (DRDIE) de la Dgesco. L'étude

porte principalement sur la France (155 établissements dans trois académies), le Luxembourg et la Suisse. Les résultats seront connus en octobre 2017. L'Ifé pilote le projet et produit une cartographie des chercheurs sur le décrochage scolaire ainsi qu'une base de données scientifique afin que les équipes éducatives aient accès à des données et des articles.

Qu'est ce que l'étude européenne Tita (*Team cooperation to fight early school leaving : training, innovation, tools and action*) ?

Le projet, lancé en 2014, a pour objectif d'identifier les freins et les leviers en matière de travail collaboratif pour prévenir le décrochage. Tita vise à outiller les formateurs des professionnels impliqués dans les équipes pluri-catégorielles.

En France, il s'agit des groupes de prévention du décrochage scolaire, qui concernent l'ensemble des personnels : les COP, les CPE, les enseignants, les chefs d'établissements ainsi que les assistants sociaux et les infirmiers. Le projet Tita s'inscrit dans le plan "Tous mobilisés pour vaincre le décrochage scolaire" lancé en novembre 2014 ([lire sur AEF](#)).

155

le nombre d'établissements français participant à l'enquête Tita, dans 3 académies : Aix-Marseille, Créteil et Lyon.

En Suisse, Tita implique 33 établissements ainsi que 12 au Luxembourg (1).

Les acteurs français impliqués sont le Céreq et l'Ifé, tandis que le ministère de l'Éducation nationale fournit un appui.

- **Que va produire Tita ?**

- une **plateforme de vidéo-formation** qui permettra aux formateurs de construire des scénarii de formation, à partir de situations réelles filmées et documentées. L'observation du travail partenarial en France, en Suisse et au Luxembourg a permis d'analyser les questionnements et les pratiques professionnelles. La plateforme "TITAction" est le fruit de ces observations et analyses.

Elle est en cours d'expérimentation et sera ouverte à l'ensemble des acteurs impliqués dans la lutte contre le décrochage scolaire à la rentrée 2017.

Le Céreq sera chargé d'évaluer l'impact de la plateforme de vidéo-formation. Une première phase d'analyse des groupes pluricatégoriels a eu lieu en 2015-2016 et la seconde, portant sur "TITAction", est en cours. Le Céreq produira un rapport sur les usages en octobre 2017.

- des **ressources scientifiques** accessibles sur le site internet du projet [Tita](#) afin que les équipes éducatives aient accès à des articles scientifiques sur le décrochage scolaire à travers une base de données thématique (produite par l'institut de recherche européen ERI, en Slovénie)
- une **cartographie des chercheurs** conduisant des recherches sur le décrochage scolaire au niveau international produite par l'Ifé (accessible [ici](#)).

- **Quels sont les résultats préliminaires ?**

Les résultats définitifs seront connus en octobre 2017. En avril 2016, le Céreq identifiait quatre organisations type pour mettre en place les groupes de prévention de décrochage scolaire dans les établissements ([lire sur AEF](#)). De plus, en février 2017, le ministère de l'Éducation nationale indiquait dans un dossier de presse que "les premiers résultats de l'enquête Tita montrent que le plan contre le décrochage scolaire encourage la coopération au sein des établissements".

(1) D'autres pays y sont également associés, tels que l'Espagne (ministère de l'éducation), la Hongrie (Foundation for Equal Opportunities of People with Disabilities) ou la Slovénie (Institut de recherche Pédagogique slovène - ERI). En Suisse, la Haute École Pédagogique du Canton du Valais. L'étude est financée par la Commission européenne.

Cette dépêche vous a été transmise avec l'aimable autorisation d'AEF, agence spécialisée d'information. Si vous souhaitez recevoir leurs informations, n'hésitez pas à vous connecter sur www.aef.info afin de découvrir le service pour une période d'essai gratuite.

Testez AEF